

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2016**

**Délibération
n° 2016.03.080**

**Maison de
l'Entreprendre :
convention de
partenariat 2015/2016
avec le Centre
d'Information
Jeunesse
d'Angoulême -
Modification de la
délibération n° 128 du
9 avril 2015**

LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Stéphane CHAPEAU, Jean-Philippe POUSSET à Joël GUITTON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Philippe LAVAUD, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Annie MARC, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016

**DELIBERATION
N° 2016.03.080**

**ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION**

Rapporteur : Monsieur BOUCHAUD

**MAISON DE L'ENTREPRENDRE : CONVENTION DE PARTENARIAT 2015/2016 AVEC LE
CENTRE D'INFORMATION JEUNESSE D'ANGOULEME - MODIFICATION DE LA
DELIBERATION N° 128 DU 9 AVRIL 2015**

Dans le cadre du programme général de soutien à l'emploi et à l'économie, GrandAngoulême a entrepris d'améliorer l'accueil des porteurs de projets et des entrepreneurs.

La Maison de l'Entreprendre a été créée avec pour vocation :

- de devenir la porte d'entrée identifiée pour tous les porteurs de projets du territoire,
- d'apporter l'ensemble des réponses aux questions posées pour créer, reprendre ou développer une entreprise.

Située 2 rue Jean Mermoz à Angoulême, elle accueille l'Atelier Régional des Bourses Désir d'Entreprendre ainsi qu'un(e) chargé(e) de premier accueil et d'orientation des premiers contacts.

Par délibération n° 128 du 2 avril 2015, le conseil communautaire a approuvé une convention de partenariat entre GrandAngoulême, le Centre Information Jeunesse, la communauté de communes Charente Boëme Charraud et le Pays d'Entre Touvre et Charente, pour officialiser le transfert de l'Atelier Régional des Bourses Désir d'Entreprendre au sein de la Maison de l'Entreprendre.

Cette convention de partenariat avec le Centre Information Jeunesse prévoit notamment :

- les modalités d'accueil de l'Atelier au sein de la Maison de l'Entreprendre,
- l'articulation de la mission de l'Atelier Régional dans le cadre de la Maison de l'Entreprendre,
- les modalités de la participation financière de GrandAngoulême en complément de la part régionale.

Or, si l'annexe financière à la convention prévoyait les contributions pour les années 2014 et 2015, elle ne mentionnait pas le montant de la participation pour 2016.

Vu l'avis favorable de la commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité du 24 février 2016,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 9 mars 2016,

Je vous propose donc :

DE MODIFIER la délibération n° 128 du 2 avril 2015 pour intégrer la participation financière de GrandAngoulême au fonctionnement du Centre Information Jeunesse pour l'année 2016.

D'APPROUVER le versement en 2016 d'une subvention d'un montant de 582 € au Centre Information Jeunesse au titre de la mise en œuvre des BRDE (Bourse Régionale Désir d'Entreprendre).

D'IMPUTER la dépense sur le chapitre 65 – sous rubrique 90 au budget principal.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 31 mars 2016	<u>Affiché le :</u> 31 mars 2016